

La bibliothèque numérique Digimom

Maison de l'Orient et de la Méditerranée (MOM) - Jean Pouilloux
CNRS / Université Lumière Lyon 2

<http://www.mom.fr/digimom>

Le projet de bibliothèque numérique Digimom est issu de la volonté de la bibliothèque de la MOM de communiquer à un public élargi et/ou distant, une sélection d'ouvrages libres de droit. Il est le fruit de la collaboration entre les personnels de la bibliothèque et du Service Image.

La sélection des titres proposés répond à la fois à des besoins de conservation des originaux mais surtout à la volonté de rendre à nouveau accessibles des ouvrages rares afin de promouvoir gratuitement la diffusion du savoir et de la culture dans les champs d'investigation propres à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée.

Dans le respect du code de la propriété intellectuelle (articles L. 342-1 et suivants), la reproduction et la communication au public des documents diffusés sur Digimom sont autorisées à condition de respecter les règles suivantes :

- mentionner la source qui a permis la reproduction de ces documents sous leur forme numérique de la façon suivante : « Digimom – Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon - France » ;
- ne pas utiliser ces documents à des fins commerciales ;
- ne pas modifier ces documents sans l'accord explicite de la MOM.

The digital library Digimom

The digital library Digimom results from the will of the library of the Maison de l'Orient et de la Méditerranée to communicate to a widened and distant public a set of royalty-free books. This project was carried out by the library staff with the technical collaboration of the Images department.

Digimom fulfills at the same time needs for conservation of the originals, and the will to make rare books once again accessible in order to promote the free of charge diffusion of knowledge and culture in the fields of investigation specific to the Maison de l'Orient et de la Méditerranée.

In the respect of the French code of intellectual property (articles L. 342-1 and following), the reproduction and the communication to the public of the documents diffused on Digimom are authorized with the proviso of complying with the following rules:

- *State the source which has enabled the production of these documents in their digital form: "Digimom - Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon – France".*
- *Do not use these documents for commercial ends.*
- *Do not modify these documents without the explicit agreement of the Maison de l'Orient et de la Méditerranée.*

EXPLORATION SCIENTIFIQUE

DE

LA TUNISIE.

GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

SE TROUVE À PARIS,
CHEZ
HACHETTE ET C^{IE}, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79.

DROITS DE PROPRIÉTÉ ET DE TRADUCTION RÉSERVÉS.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

EXPLORATION SCIENTIFIQUE DE LA TUNISIE.

ATLAS

DE

LA PROVINCE ROMAINE D'AFRIQUE,

POUR SERVIR À L'OUVRAGE DE M. CH. TISSOT,

DRESSÉ, D'APRÈS LES CARTES DU DÉPÔT DE LA GUERRE
ET LES DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES LES PLUS RÉCENTS,

PAR

SALOMON REINACH,

MEMBRE DE LA COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE DE TUNISIE.

DEUXIÈME TIRAGE.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC XCI.

TABLE

DES

CARTES ET DES PLANS.

N. B. — Le plan de Carthage figure dans le 1^{er} volume de la *Géographie comparée de la Province romaine d'Afrique*, p. 564-565.

Planches.

- I. Littoral, d'Hippo Diarrhytus à Thabraca. — Croquis d'assemblage comprenant la Tripolitaine et le Fezzan.
- II. Plan des ruines de *Bou-Chateur* (Utique). Gravure empruntée à l'*Histoire de l'art dans l'Antiquité* de MM. Perrot et Chipiez, t. III (HACHETTE, éditeur).
- III. Port militaire d'Utique, d'après Daux, *Les Emporia phéniciens*.
- IV-V. Palais amiral à Utique, d'après Daux, *Les Emporia phéniciens*.
- VI. Plan d'Utique, d'après les levés et les restitutions de Daux.
- VII. Littoral et itinéraire de Carthage à Hippo Diarrhytus.
- VIII. Routes du littoral, de Carthage à Hadrumète.
- IX. Plan d'Hadrumète, d'après les levés de Daux.
- X. Littoral, d'Hadrumète à Thenae, et théâtre de la campagne de César.
- XI. Plan de Thapsus, d'après les levés de Daux.
- XII. Littoral, de Thenae à Tacape.
- XIII. Littoral, de Tacape à Pisida.
- XIV. Littoral, de Pisida à Leptis Magna.
- XV. Littoral, de Leptis Magna à Macomades Selorum.
- XVI. Littoral, de Macomades aux autels des Philènes.

Planches.

- XVII. Bassin inférieur de la Medjerda.
- XVIII. Bassin supérieur de la Medjerda.
- XIX. Tunisie centrale.
- XX. Tunisie méridionale.
- XXI. Province de Constantine, région du Nord.
- XXII. Province de Constantine, région du Sud.

Les chiffres romains en rouge sur le croquis d'assemblage (pl. I) renvoient aux cartes partielles.

Le tracé au pointillé indique les routes romaines.

Nous justifions ici, par quelques indications bibliographiques, les changements et additions apportés au second tirage de l'*Atlas* :

PLANCHE VII. — *Cotuz*a n'existe pas; ce nom résulte d'une mauvaise lecture. Lire VZALIS (*Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1888, p. 23).

PLANCHE VIII. — L'emplacement de Nephers a été déterminé par des découvertes épigraphiques (*Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1889, p. 205).

PLANCHE XVII. — La ville de THVBBA a été retrouvée à *Sidi-Chouégui* (*Bulletin archéologique du Comité*, 1890, p. 229).

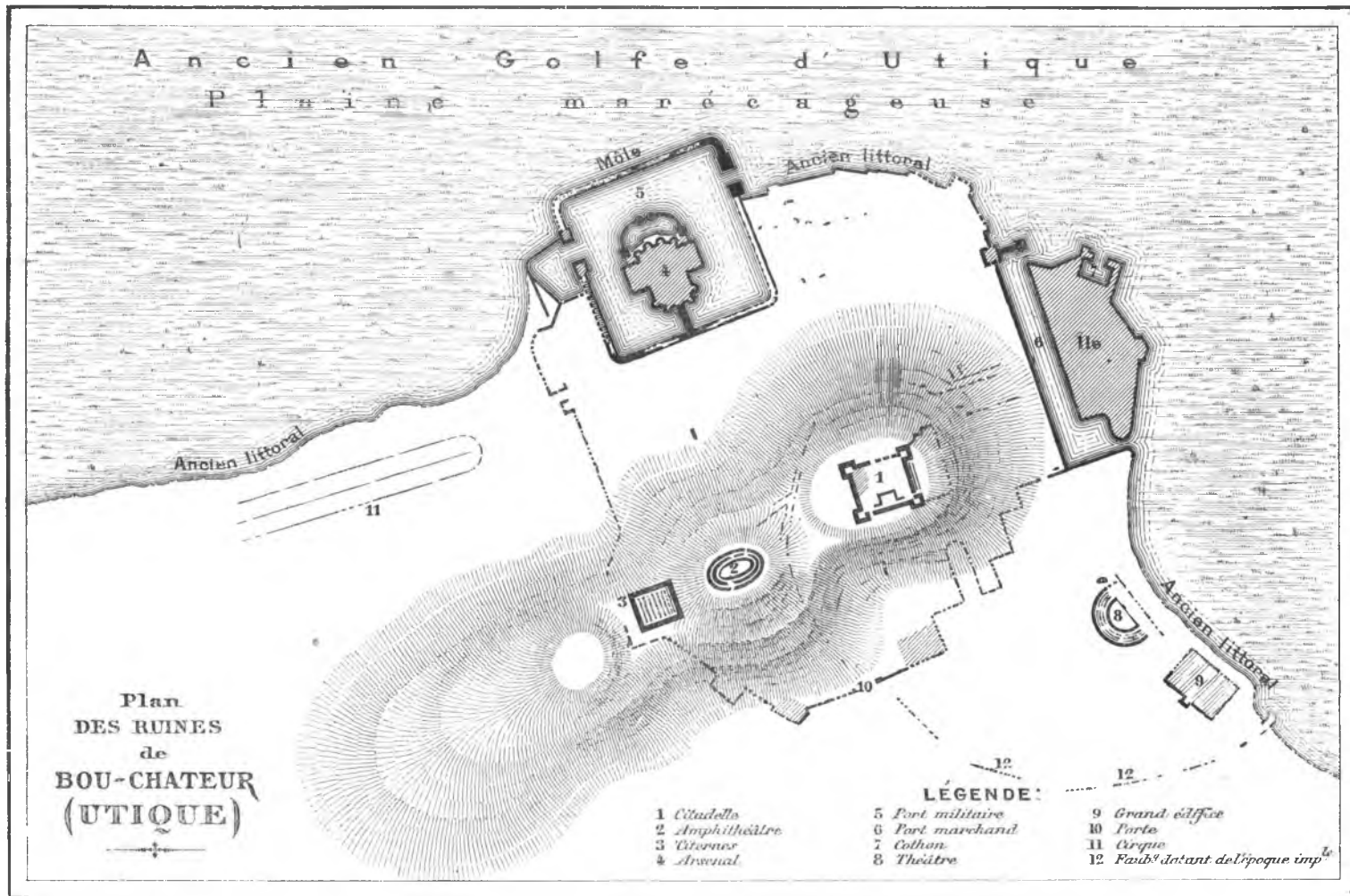
PLANCHE XVIII. — Une découverte épigraphique a montré que la ville appelée jusqu'à présent *Chisiduo* s'appelait THSIDUO (*Rev. archéol.*, 1887, t. II, p. 290). — La ville de NVMIVLI a été retrouvée à Henchir Mâtiah (*Bull. arch. du Comité*, 1890, p. 480).

PLANCHE XXI. — NUMITURIANA a été identifiée à *Zitounet-el-Bidi*, sur la rive gauche de l'Oued Kton, et l'on a établi l'existence de deux routes entre Cirta et Milev (*Recueil de Constantine*, t. XXV, p. 4:7). On a aussi montré que SATAF doit être placée à *Ain-Kebira*, mais le tracé de la voie de Sataf à Igilgilis reste incertain (*Recueil de Constantine*, t. XVIII, p. 573; t. XXV, p. 420).



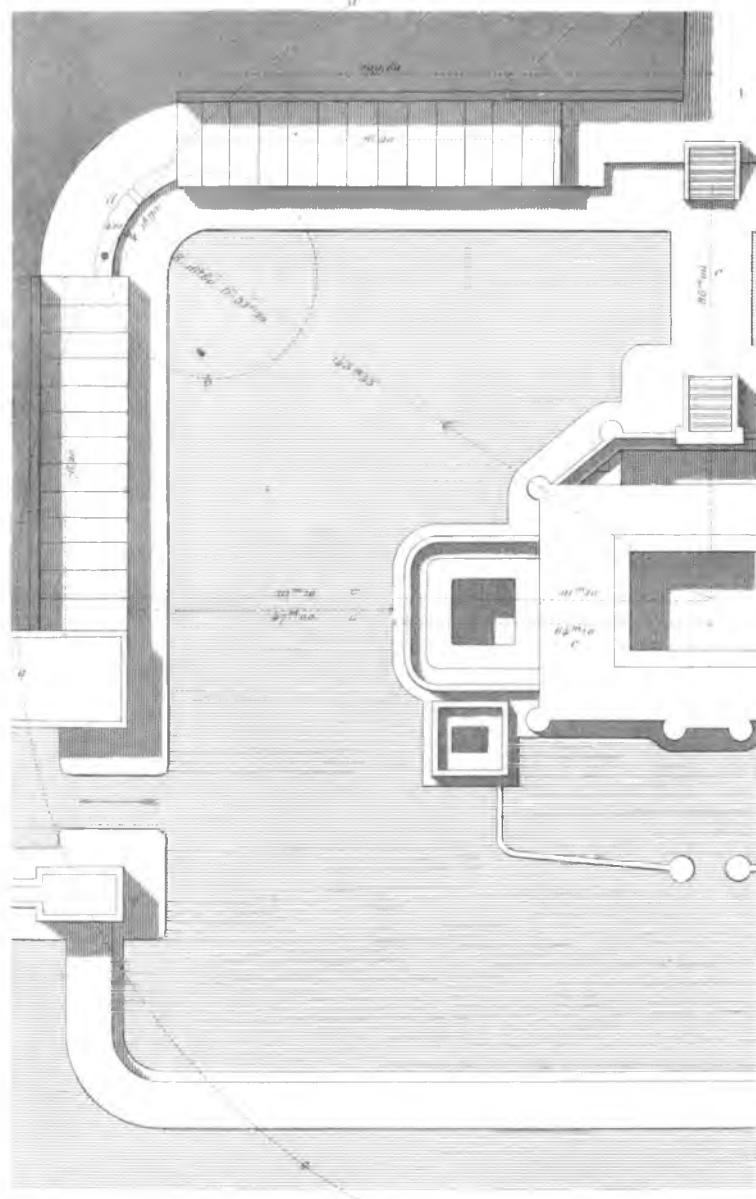
Gravé par L. Sonnet, 89, R. S. Germain.

Paris, Imp. Monroq, 3, r. Suger



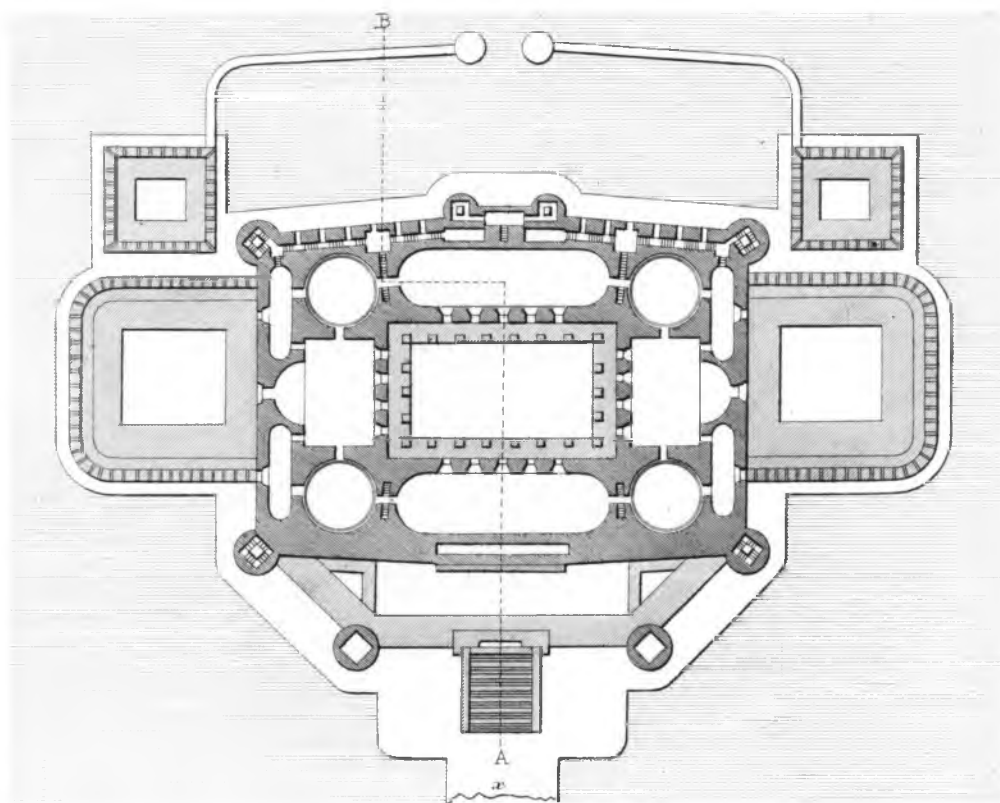
L. Thuillier, Del.

PORT MILITAIRE D'UTIQUE



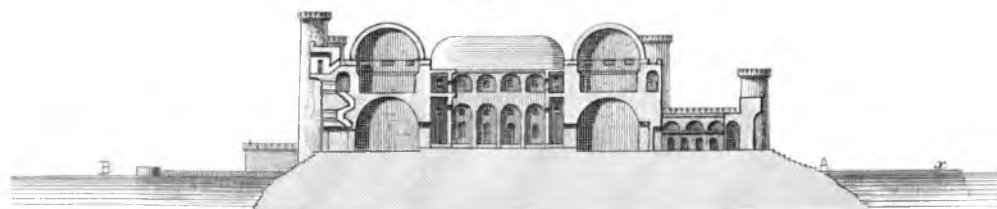
PALAIS AMIRAL

Fig. 1.



Plan du 1^{er} étage

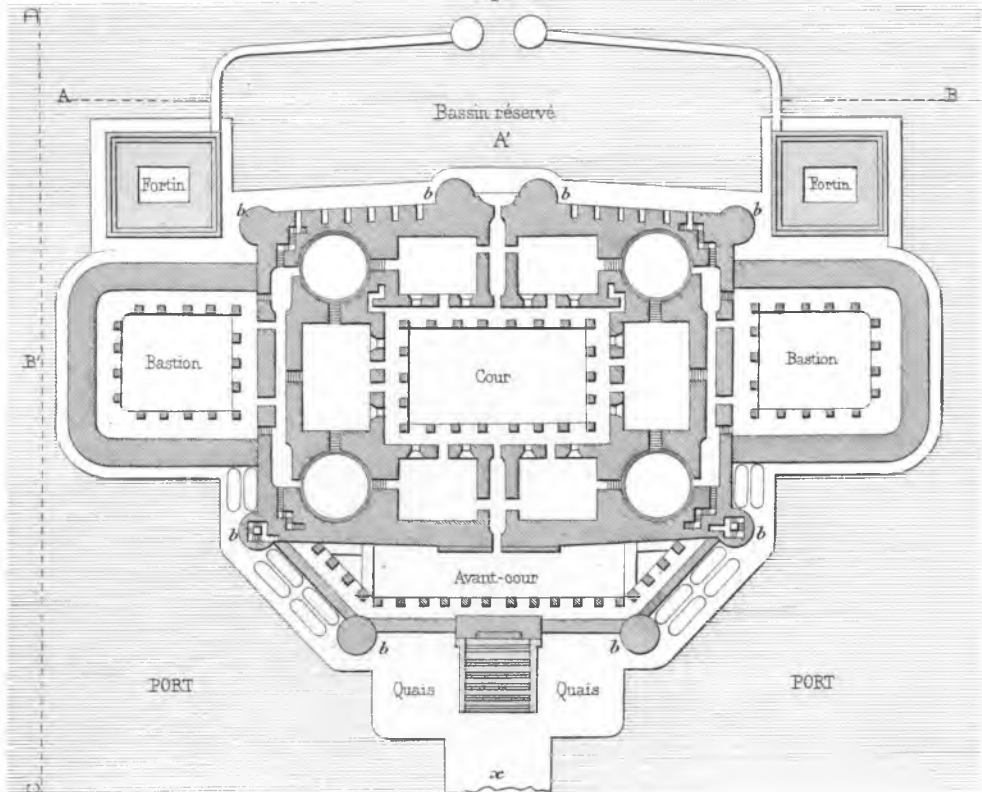
Fig. 2.



Coupe de l'élevation sur A.B

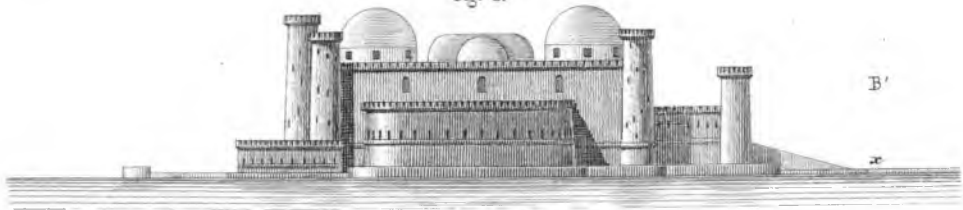
PALAIS AMIRAL

Fig. 1.



Plan du rez-de-chaussée

Fig. 2.



Élévation sur CD

Fig. 3.



Façade Nord du Palais. Élévation sur AB

0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 mètres

PLAN
D'UTIQUE

d'après les levés et les restitutions de Daux.



- | | | |
|--------------------------|---------------------------|-------------------------|
| A Citadelle | aaa Ouvrages de défense | j Thermes |
| B Arsenal | bbb Murs d'enceinte | k Grand édifice |
| C Ammirauté | c Temple ? | l Grand édifice |
| D Port de Guerre | d Citernes | m Ravin |
| E Citernes publiques | e Edifice phénicien | l(5) Bassin des navires |
| F Amphithéâtre | fff Aqueduc | de guerre |
| G Cirque | ggg Quais avec citernes | 2 Magasins |
| H Théâtre | hhh Temples et édifices | 3 Bassin de réparation |
| K Ports | publics | 4 Chantiers et magasins |
| L Canal et port marchand | i Port de guerre primitif | 5 Passe du Port |

Echelle au $\frac{1}{6500}$

100 50 0 100 200 300 400 500 mètres

ITINÉRAIRE DE CARTHAGE A HIPPO DIARRHYTVS

Echelle au 1/500000



Gravé par L. Sonnet, Paris

Paris Imp. Monroeg.



travaux par L. Bonnel, Paris

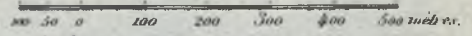
Paris, Imp. Monroy



**PLAN
D'HADRUMÈTE**

d'après les levés de Daux.

Echelle au $\frac{1}{12.000}$





Gravé par L. Bonnet, Paris.

Paris, Imp. Mor. occ.



46. 11069



Gravé par L. Sonnet, Paris.

Paris, Imp. Mourouq.

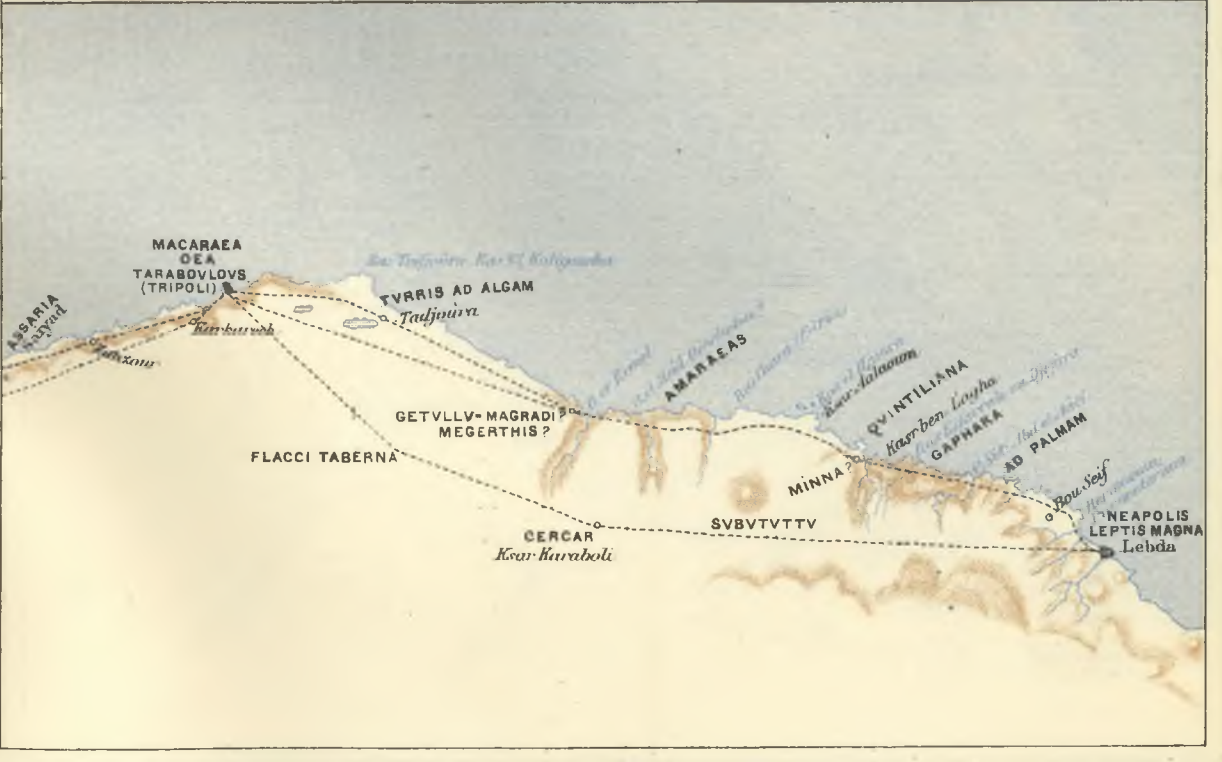
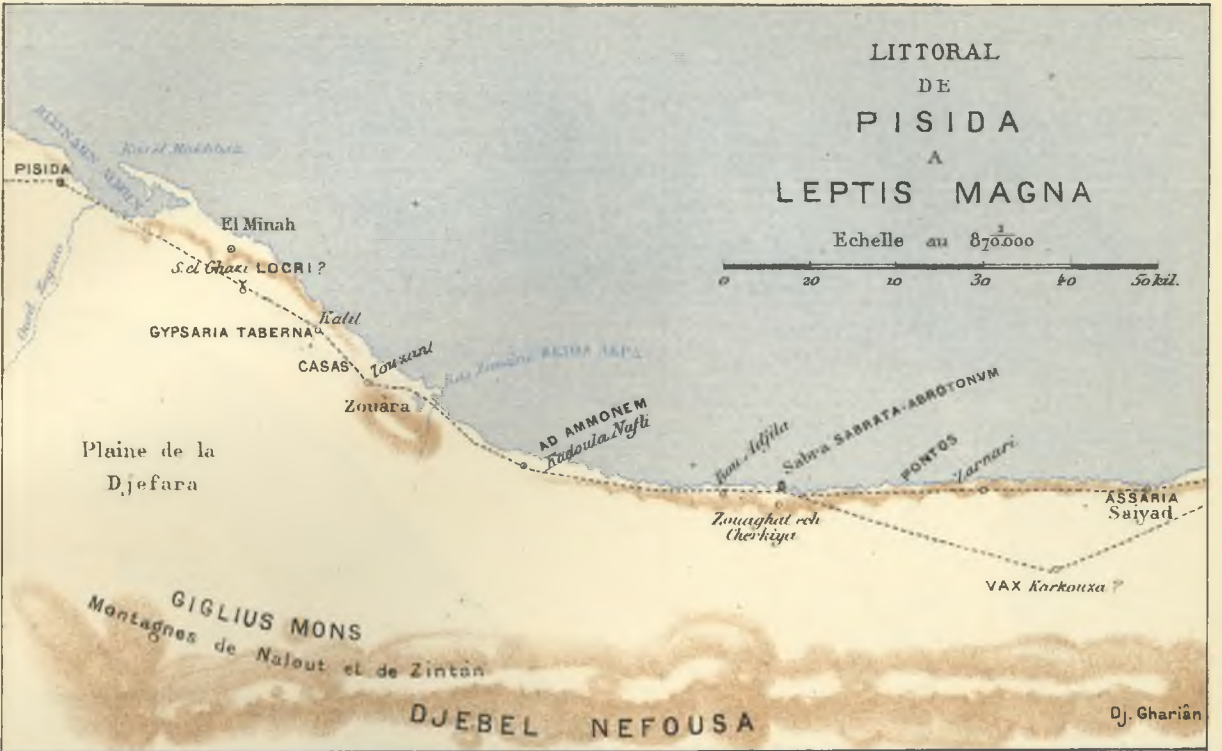
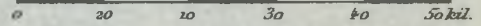
LITTORAL DE TACAPE A PISIDA

Echelle au 1/600,000



LITTORAL
DE
PISIDA
A
LEPTIS MAGNA

Echelle au 870.000

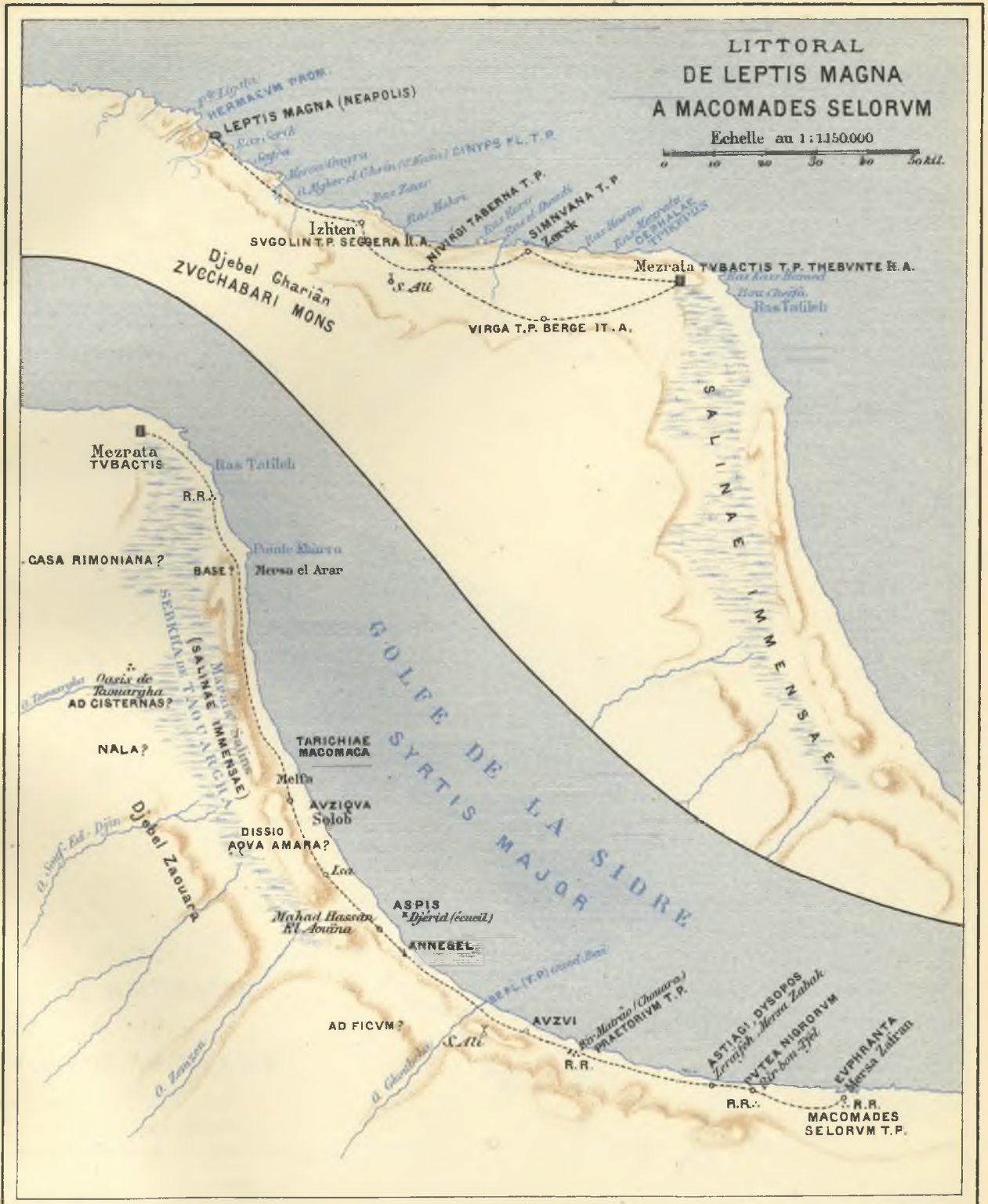


Gravé par L. Bonnel. Paris

Paris, Imp. Monrocy.

LITTORAL DE LEPTIS MAGNA A MACOMADES SELORVM

Echelle au 1:1150000





Gravé par L. Sonnet, Paris.

Paris Imp. Mourouy.

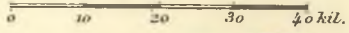


Gravé par L. Ronnet, Paris.

Paris. Imp. Mourou.

TUNISIE CENTRALE

Echelle au 1.000.000



Gravé par L. Arnould, Paris

Paris, Imp. Mourouq.



TUNISIE MÉRIDIONALE

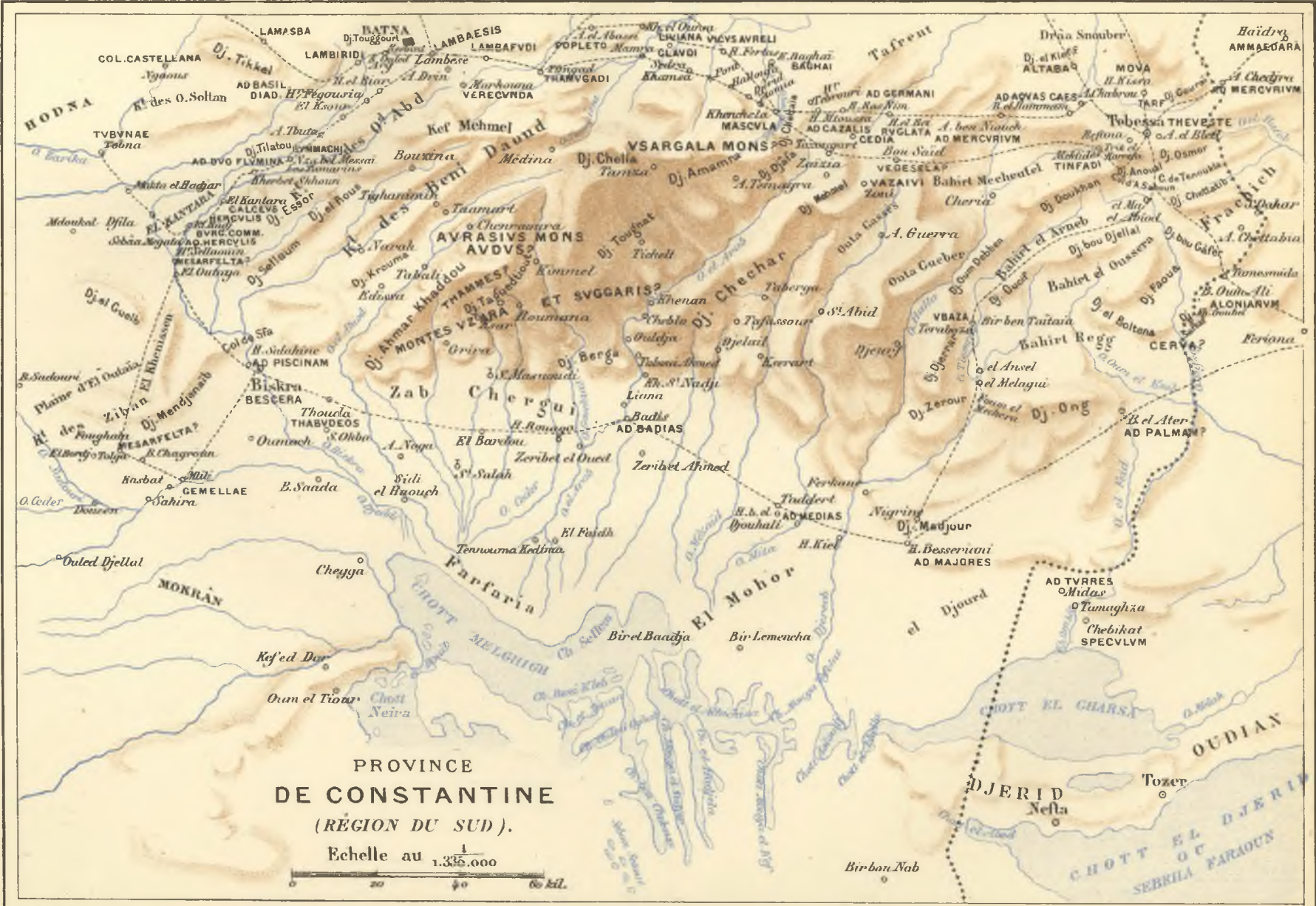
Echelle au 1/800,000





Gravé par L. Sonnet, Paris

Paris, Imp. Mourcy



Gravé par L. Bruzet, Paris.

Paris, Imp. Mourou.

ALGERIE — TUNISIE



LÉGENDE

VILLE (ou Municipalité) de plus de 50.000 habitants
Ville " " de 20 à 50.000 "
Ville " " de 5 à 20.000 "
Localité " " de moins de 2000 "

Echelle de 1:5.000.000

Termes Géographiques et leurs Abréviations

Ain A. Cysre - Beni Aze - Bordj - Maison de Chef - Chebka - Fillet - montements de terrain entrecroisés - Cherghui - Est - Dabra - Nord - Djebel - Dj. Montagne - Dayat - D. Prairie humide - Ksar - Ft. - Ksour - Ellyge ou Bourgade, fortifié - Oghla - Rivière naturelle - Eau - Oghroud - Dunes de sable - Oued - O. Rivière - Oulad - O. Affluent - Ras - R. Cap - Gharbi - Oued - Sebkhia - S. Lac - Sidi - Sidi - S. Seigneur

Projection Conique simple